

le 13 septembre 2007

## **AIR FRANCE KLM, SEUL GROUPE DE TRANSPORT AERIEN SELECTIONNE POUR LA TROISIEME ANNEE CONSECUTIVE DANS LES DEUX INDICES DOW JONES DE DEVELOPPEMENT DURABLE :**

### **DJSI WORLD et DJSI STOXX**

---

Pour la troisième année consécutive, le groupe AIR FRANCE KLM fait partie des entreprises figurant dans les deux indices Dow Jones de développement durable :

- ▶ DJSI World au niveau mondial,
- ▶ DJSI STOXX, au niveau européen.

Il est à noter qu'AIR FRANCE KLM est le seul groupe de transport aérien à figurer dans les deux indices à la fois.

« Cette distinction, dont nous sommes fiers, est une reconnaissance de notre engagement pour à la fois soutenir notre croissance économique et assumer nos responsabilités sociales et environnementales. Mais cette distinction nous engage d'abord à poursuivre nos actions dans le cadre d'une stratégie que nous voulons réaliste, déterminée et responsable », a déclaré le président-directeur général du groupe, Jean-Cyril Spinetta.

C'est ainsi qu'AIR FRANCE KLM continuera avec détermination la mise en œuvre de ses différents plans d'actions, notamment en matière de lutte contre le changement climatique : soutien au Protocole de Kyoto et à l'intégration du transport aérien dans le système européen de permis d'émission, poursuite de la modernisation de la flotte, mise en ligne d'un calculateur d'émissions de CO<sub>2</sub> avec à terme la possibilité de les compenser, soutien à des ONG pour des programmes de protection de l'environnement.

« Je suis heureux que notre groupe maintienne sa place de leader dans son secteur d'activités » a déclaré Peter Hartman, président-directeur général de KLM. « En effet, AIR FRANCE KLM a obtenu la meilleure notation parmi les compagnies aériennes qui figurent dans l'indice *World*. Ce rang met en évidence notre position d'avant-garde et souligne le bien-fondé de nos initiatives ».

Le *DJSI World* regroupe quelque 10 % des entreprises les plus performantes en matière de développement durable, parmi 2 500 réparties dans 22 pays du monde entier.

Les deux indices sélectionnent les entreprises leaders dans ce domaine à l'issue d'un processus d'analyse effectué par le groupe suisse SAM (Sustainable Asset Management Indexes GmbH).

Le troisième rapport de développement durable d'AIR FRANCE KLM, pour l'exercice 2006-2007, peut être consulté, dans une version interactive sur le site dédié <http://developpement-durable.airfrance.com> ou sur [www.klm.com/sustainability](http://www.klm.com/sustainability)

AIR FRANCE KLM appartient aux indices Dow Jones Sustainability Index World et STOXX, FTSE4Good et Aspi Eurozone. Le groupe figure également dans le « Global 100 », classement mondial des cent entreprises les plus engagées dans le développement durable, ainsi que dans le registre d'investissement « Ethibel » avec le label « Pioneer ».

---

Site internet : [www.airfranceklm-finance.com](http://www.airfranceklm-finance.com)

Contact investisseurs : Dominique Barbarin – +33 (0)1 41 56 88 60 – [do barbarin@airfrance.fr](mailto:do barbarin@airfrance.fr)  
Contact analystes : Olivier Mougeot – +33 (0)1 41 56 72 59 – [olmougeot@airfrance.fr](mailto:olmougeot@airfrance.fr)

## **Avertissement relatif aux déclarations et éléments de nature prévisionnelle**

Des déclarations et éléments de nature prévisionnelle concernant l'activité d'Air France-KLM figurent dans le communiqué de presse ci-dessus. Ils comprennent notamment des informations relatives à la situation financière, aux résultats et à l'activité d'Air France et de KLM ainsi qu'aux bénéfices escomptés de l'opération envisagée. Ils sont fondés sur les attentes et estimations de la direction d'Air France-KLM.

Ces déclarations et éléments de nature prévisionnelle comportent des risques, des incertitudes et sont susceptibles d'être affectés par des facteurs connus ou inconnus qui, pour beaucoup d'entre eux ne peuvent être maîtrisés par Air France-KLM et ne sont que difficilement prévisibles. Ils peuvent entraîner des résultats substantiellement différents de ceux prévus ou suggérés dans ces déclarations. Ces risques comprennent notamment : le risque que les synergies attendues ou économies escomptées ne puissent être réalisées ; le risque de dépenses non envisagées ; l'incertitude de l'évolution des relations avec la clientèle, les fournisseurs et les partenaires stratégiques ; et plus généralement tout changement défavorable dans la conjoncture économique, l'intensification de la concurrence ou la modification de l'environnement réglementaire qui pourrait affecter l'activité d'Air France et de KLM. Cette liste de facteurs de risque ne saurait être considérée comme exhaustive.

Il convient de plus de se reporter aux documents soumis à la *Securities and Exchange Commission* (comprenant le rapport annuel sous *Form 20-F* pour l'exercice fiscal clos au 31 mars 2007), dans lesquels figurent une information plus détaillée concernant les facteurs de risques ou événements susceptibles d'entraîner des résultats substantiellement différents de ceux annoncés par Air France-KLM.